



La promotion du Tourisme durable en Méditerranée

Le Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
Nice Côte d'Azur

Le Député-Maire de Nice,
Président de la Métropole
Nice Côte d'Azur

ont le plaisir de vous convier à

la cérémonie de remise officielle de l'Ecolabel Européen aux hébergeurs touristiques

Jeudi 6 mars 2014 à 18h

Chambre de Commerce et d'Industrie, 20 bd Carabacel, CS 11259, 06005 Nice Cedex 1
Parking Marshall conseillé

Le projet ShMILE² en quelques mots :

Ce projet qui rassemble 11 partenaires dans 6 pays dont la France représentée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Métropole Nice Côte d'Azur a pour objectif de :

- Promouvoir l'Ecolabel Européen auprès des hébergeurs touristiques des régions partenaires.
- Contribuer au développement durable du secteur touristique et à la réduction du risque environnemental du bassin méditerranéen.
- Renforcer les compétences des professionnels du tourisme et accompagner un certain nombre d'hébergements touristiques à l'éco-labellisation européenne.

La remise officielle est l'occasion de récompenser les 17 établissements d'hébergements touristiques des Alpes-Maritimes accompagnés dans le cadre du projet.

Réservation obligatoire auprès de :

Chambre de Commerce et d'Industrie : marie.deparseval@cote-azur.cci.fr

Métropole Nice Côte d'Azur : laetitia.mondoloni@nicecotedazur.org

